

suivis d'un nom, au lieu que les pronoms possessifs en tiennent la place : *VOTRE maison est plus belle que la NÔTRE* ; *votre* est un adjectif possessif, parce qu'il est suivi du nom *maison*, qu'il détermine, et la *nôtre* est un pronom possessif, parce qu'il tient la place de *maison*.

*133. On met un accent circonflexe sur l'o de *nôtre*, *vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre*, *votre*, adjectifs possessifs : *NOTRE maison est moins belle que LA VÔTRE*.

ARTICLE 4.—DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

**134. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui tiennent la place des noms en y ajoutant une idée de démonstration. Ces pronoms sont :

SINGULIER.			PLURIEL.	
Masculin.	Féminin.	Des 2 gen.	Masculin.	Féminin.
Celui.	Celle.	Ce.	Ceux.	Celles.
Celui-ci.	Celle-ci.	Ceci.	Ceux-ci.	Celles-ci.
Celui-là.	Celle-là.	Cela.	Ceux-là.	Celles-là.

*135. *Ce* est adjectif démonstratif quand il détermine un nom : *CE livre, CE bon livre, CE très-bon livre*. Au contraire, il est pronom démonstratif quand il est employé comme sujet, comme attribut ou comme complément. *CE sera CE que vous voudrez ; il a volé, et pour CE il a été mis en prison*.

133. *Quand met-on un accent circonflexe sur l'o de notre, votre ?*

134. *Qu'est-ce que les pronoms démonstratifs ? et quels sont-ils ?*

135. *Quand est-ce que ce est adjectif démonstratif, ou pronom démonstratif ?*